

Lyon, le 27 juillet 2026

Information destinée aux patients

**Tension d'approvisionnement de la spécialité
LINEZOLIDE STRAGEN 600 mg, comprimé pelliculé.**

Mise à disposition d'unités de la spécialité LINEZOLID ASCEND 600mg, Filmtabletten initialement destinée au marché allemand.

Madame, Monsieur,

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en spécialité LINEZOLIDE STRAGEN 600 mg comprimé pelliculé, le laboratoire Stragen France met à disposition à titre exceptionnel et transitoire, en accord avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), des unités de la spécialité importée :

LINEZOLID ASCEND 600mg Filmtabletten

Cette spécialité, initialement destinée au marché allemand, contient la même dose de principe actif que notre spécialité

LINEZOLIDE STRAGEN, comprimé pelliculé

Cependant, nous attirons votre attention sur des différences entre ces deux spécialités :

- Le conditionnement (blister, étuis et notice) est celui destiné au marché allemand et ne comporte pas de mentions en français.
- Les pictogrammes « grossesse » et « conduite de véhicules » ainsi que la mention « Liste I » ne figurent pas sur l'étiquetage de la spécialité importée.

Pour rappel, la spécialité LINEZOLIDE STRAGEN 600 mg, comprimé pelliculé, possède le pictogramme "LINEZOLIDE + GROSSESSE = DANGER". En effet, les données actuelles n'excluent pas la possibilité d'effets indésirables sur le développement embryofœtal. L'utilisation du linézolide n'est pas recommandée chez la femme enceinte ou allaitante, sans avoir évalué au préalable les bénéfices par rapport aux risques.

Cette spécialité importée est à utiliser selon la notice qui sera fournie avec le produit.

Chaque livraison de LINEZOLID ASCEND 600mg Filmtabletten sera accompagnée de :

- ce courrier à destination des patients, approuvée par l'ANSM
- une traduction de la notice

Pour toute demande d'information médicale, déclaration de pharmacovigilance, de réclamation qualité, ou tout complément d'information nous vous invitons à contacter notre laboratoire par email à l'adresse contact-fr@stragen.com

Déclaration d'effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur signalement.social-sante.gouv.fr.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez les sites suivants :

<https://ansm.sante.fr>

<https://base-donneespublique.medicaments.gouv.fr>

En vous remerciant pour votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Confrère, nos sincères salutations.

Sonia Zanardi
Pharmacien Responsable
STRAGEN France